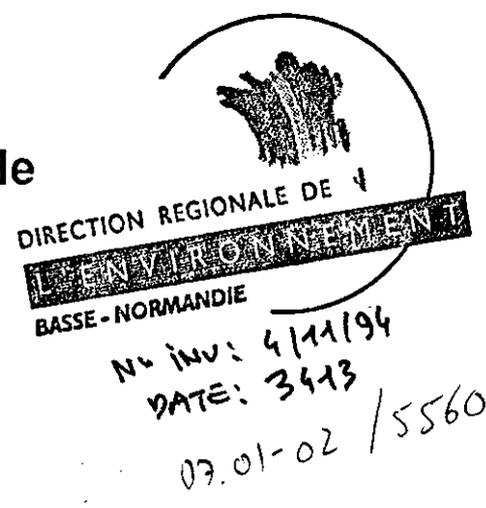


2

Réserve Naturelle
de la
Sangsurière
et de
Ladriennerie



Commune de Doville/Manche

Suivi des populations nicheuses
en 1992
Etude en vue de la
gestion de la réserve naturelle

Gérard Debout et Philippe Leneveu
Etude réalisée par le GONm
à la demande du Comité de Gestion de la Réserve Naturelle
Gestion : PNR des Marais du Cotentin et du Bessin.
Octobre 1992

07.02/

INTRODUCTION

Cette étude a deux buts :

- faire le point sur les espèces nicheuses du marais de la Sangsurière, devenu depuis l'étude précédente réserve naturelle (Debout 1989),
- dégager les conséquences des méthodes de gestion mises en œuvre, il y a quelques années et aider à l'élaboration d'un plan de gestion.

1 -Inventaire quantitatif de certains oiseaux diurnes nicheurs de la réserve naturelle de la Sangsurière-Ladriennerie.

Concernant le bilan sur les nicheurs, il s'agissait de recenser, de façon absolue, un certain nombre d'espèces de grande taille caractéristiques du marais, rapaces et limicoles particulièrement.

Les espèces *a priori* concernées étaient :

- des busards (*Circus sp.*), en particulier busard des roseaux (*Circus æruginosus*) et busard cendré (*C. pygargus*),
- des limicoles : vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) et courlis cendré (*Numenius arquata*).

Il fallait aussi préciser le statut des espèces plus communes ou de plus petite taille. Pour cela, le recours aux points d'écoute s'est avéré indispensable : points d'écoute dans le cadre du programme STOC, ou points d'écoute particuliers.

2 - Etude en vue de la gestion de la réserve.

L'étude de l'utilisation des différents milieux, en particulier de la lande tourbeuse permet d'étudier l'impact des différents modes de gestion : conséquences du fauchage par bandes, du passage du rotovator, Il fallait déterminer dans quelle mesure ces différents types de gestion modifiaient leur utilisation par les oiseaux.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Au total, 74,5 h d'observations ont été conduites dans la réserve en 1992.

L'inventaire quantitatif de certains oiseaux diurnes nicheurs de la réserve naturelle de la Sangsurière-Ladriennerie, destiné à recenser les couples nicheurs de busards et de limicoles, s'est fait par cartographie des contacts (vue, audition, autres indices,...) des divers individus rencontrés. 52,5 heures d'observations, entre mars et juillet, ont été consacrées à ces recensements.

Pour les espèces de petite taille, nous avons repris les résultats des points STOC (Debout 1991 et 1992), soit environ 4 heures d'observation.

L'étude, plus particulière, en vue de la gestion de la réserve, est destinée à déterminer les modalités d'utilisation du milieu par les oiseaux. Elle a consisté à déterminer les modalités de la fréquentation de la lande tourbeuse par les espèces diurnes nicheuses sur la lande ou non : repos, recherche de nourriture, simples déplacements, ...

Nous avons distingué les bandes passées au rotovator, les secteurs simplement fauchés, les secteurs non fauchés afin d'établir des liens avec le type d'exploitation des parcelles. Les trois zones de 1 ha ont été choisies dans la partie est de la lande.

Ces observations ont été réalisées à différents moments de la journée : au total, cela représente 18 heures d'observation. Nous avons noté, sur des périodes de trois heures, tous les contacts et les activités des oiseaux fréquentant le secteur. Six sorties d'une demi-journée, ont eu lieu dont trois entre le 1^o avril et le 8 mai et trois entre le 9 mai et le 15 juin.

Tableau des sorties 1992

8 mars	:	14h à 17h
23 avril	:	8h30 à 12h30 puis 16h à 19h
24 avril	:	8h30 -18h30
30 avril	:	9h à 13h
4 mai	:	8h30 à 13h15, 14h à 15h puis 18h30 à 20h
5 mai	:	7h45 à 8h45
19 mai	:	8h à 19h30
3 juin	:	8h à 12h30
16 juin	:	18h à 21 h
17 juin	:	13h à 21h
18 juin	:	6h à 10h
24 et 25 juin	:	15h à 0h30
25 juin	:	8h30 à 10h15.

RÉSULTATS

Le busard des roseaux

Un couple nicheur sûr a été découvert à la Sangsurière :

- découvert le 30 avril, le nid contient 4 œufs,
- éclosion de quatre œufs vers le 20 mai, il reste un œuf clair (la ponte était donc en cours le 30 avril),
- 3 jeunes sont au nid le 16 juin.

Le site de la Sangsurière a été le premier à être occupé par le busard des roseaux dans les marais de Carentan. Après l'hivernage d'un individu au moins en 1982-83 et l'estivage d'un individu en 1983, il a niché pour la première fois en 1984. En 1985 et 1987, deux couples ont probablement niché sur le site, le second à Ladriennerie. En 1989, deux couples avaient niché à la Sangsurière. Depuis, il n'y a qu'un couple chaque année.

En début de saison, jusqu'à l'éclosion, le couple chasse essentiellement sur la Sangsurière même. Il étend son territoire de chasse sur Ladriennerie à partir de début juin et jusqu'au marais de Saint Sauveur le Vicomte, fin juin.

Le busard cendré

Malgré une prospection importante à la réserve naturelle de la Sangsurière, une seule observation de busard cendré a été faite en 1992 : une femelle le 24 avril. C'est la seconde année que le busard cendré ne se reproduit pas à la Sangsurière.

Tableau 1 : Nombre de couples de busard cendré nicheurs à la Sangsurière.

ANNEE	NOMBRE DE COUPLES	ANNEE	NOMBRE DE COUPLES
1978	3	1986*	2-3
1979	2-3	1987	2
1980	3	1988	2
1981	2	1989	2
1982	2	1990	1(+)
1983	3-4	1991	0
1984	3-4	1992	0
1985	2		

* un couple aurait niché cette année-là à Ladriennerie.

La bécassine des marais

Le maximum observé en hivernage a été de 200++ individus à Ladriennerie le 1^{er} décembre 1991, soit beaucoup moins que les effectifs notés auparavant (plusieurs milliers en 1987-88). La baisse s'est d'ailleurs produite dès l'hiver 1988-89 (Debout 1989).

Activement recherchée à la Sangsurière-Ladriennerie de mars à juin, la bécassine des marais n'a pas été retrouvée nicheuse. La dernière observation a été faite le 24 avril : quelques individus sont encore présents en compagnie de deux bécassines sourdes.

Chants et parades étaient réguliers au début des années 1980. En 1989, un premier doute sur la présence de bécassines nicheuses à la Sangsurière et à Ladriennerie apparaît, bien que des chants aient encore entendus fin mars et début avril. Depuis, aucun chant ni parade n'ont été notés.

Il faut dire que l'absence de la bécassine des marais en 1992 n'est pas très étonnante : le 8 mars, les fossés étaient pratiquement à sec, le terrain aussi : il était donc totalement impropre à la présence de bécassines.

Le vanneau huppé

La baisse du vanneau constatée dans l'ensemble des marais est patente à la Sangsurière aussi (Debout et Chartier 1992).

Tableau 2 : Nombre de couples nicheurs de vanneau huppé à la Sangsurière et l'Anse de Catteville.

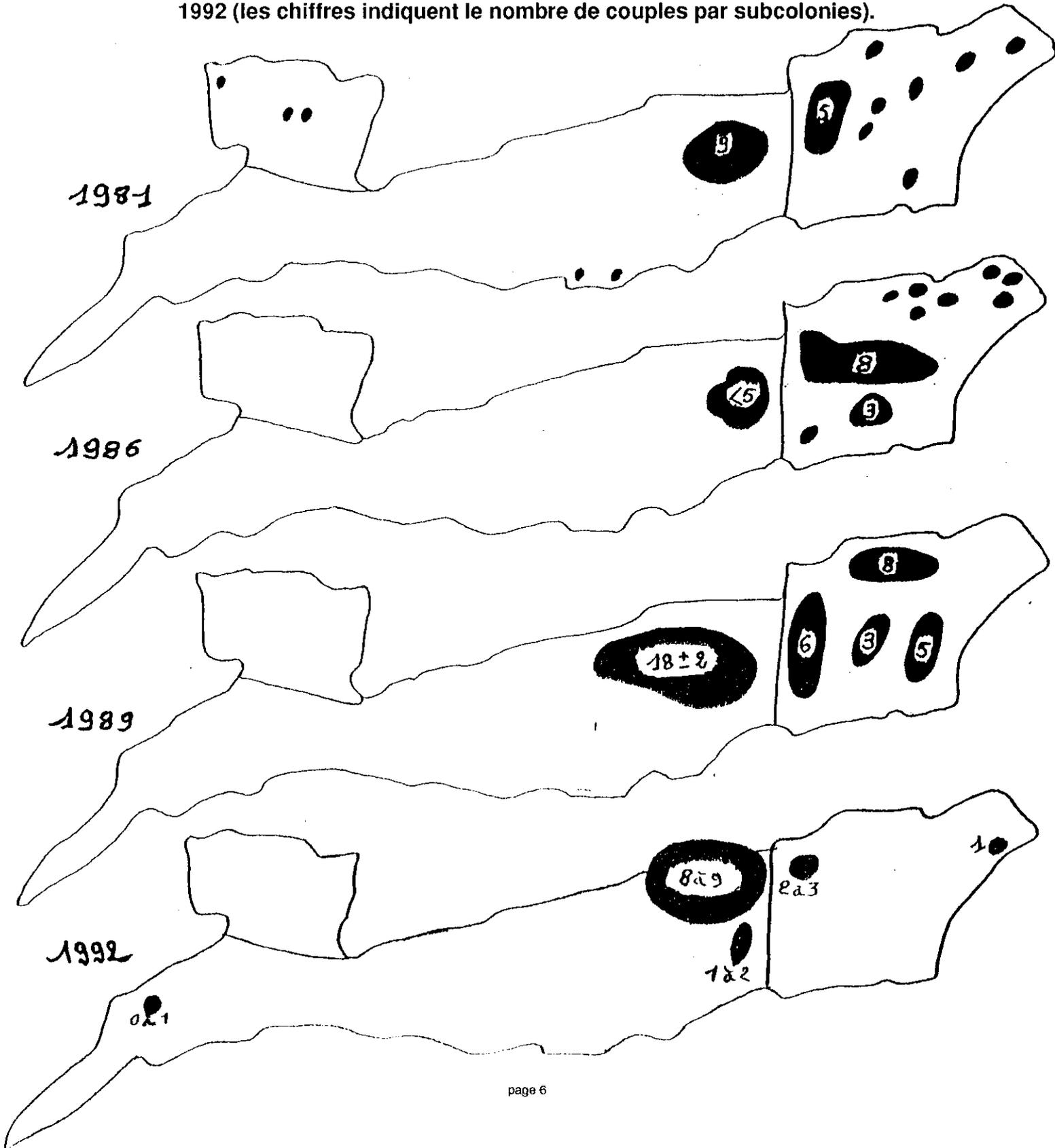
ANNEE	NOMBRE DE COUPLES
1981	14
1986	5
1989	16 à 20
1992	10 à 12

Tableau 3 : Nombre de couples nicheurs de vanneau huppé à Ladriennerie.

ANNEE	NOMBRE DE COUPLES
1981	4
1986	3
1989	4
1992	3 à 4

La baisse des effectifs nicheurs est due à la sécheresse et à la baisse du niveau de la nappe phréatique au printemps.

Carte 1 : Cartographie des territoires de vanneau huppé en 1981, 1986, 1989 et 1992 (les chiffres indiquent le nombre de couples par subcolonies).



Le courlis cendré

Une légère reprise est constatée en 1992 par rapport à 1991. Elle est probablement due au retour des deux couples "réfugiés" sur les landes du Mont de Doville ! Sur le long terme, le déclin déjà signalé en 1989 (Debout, 1989) se stabilise mais se confirme pleinement.

A contrario, il ya stabilité à Ladriennerie.

Tableau 4 : Nombre de couples nicheurs de courlis cendré à la Sangsurière et l'Anse de Catteville.

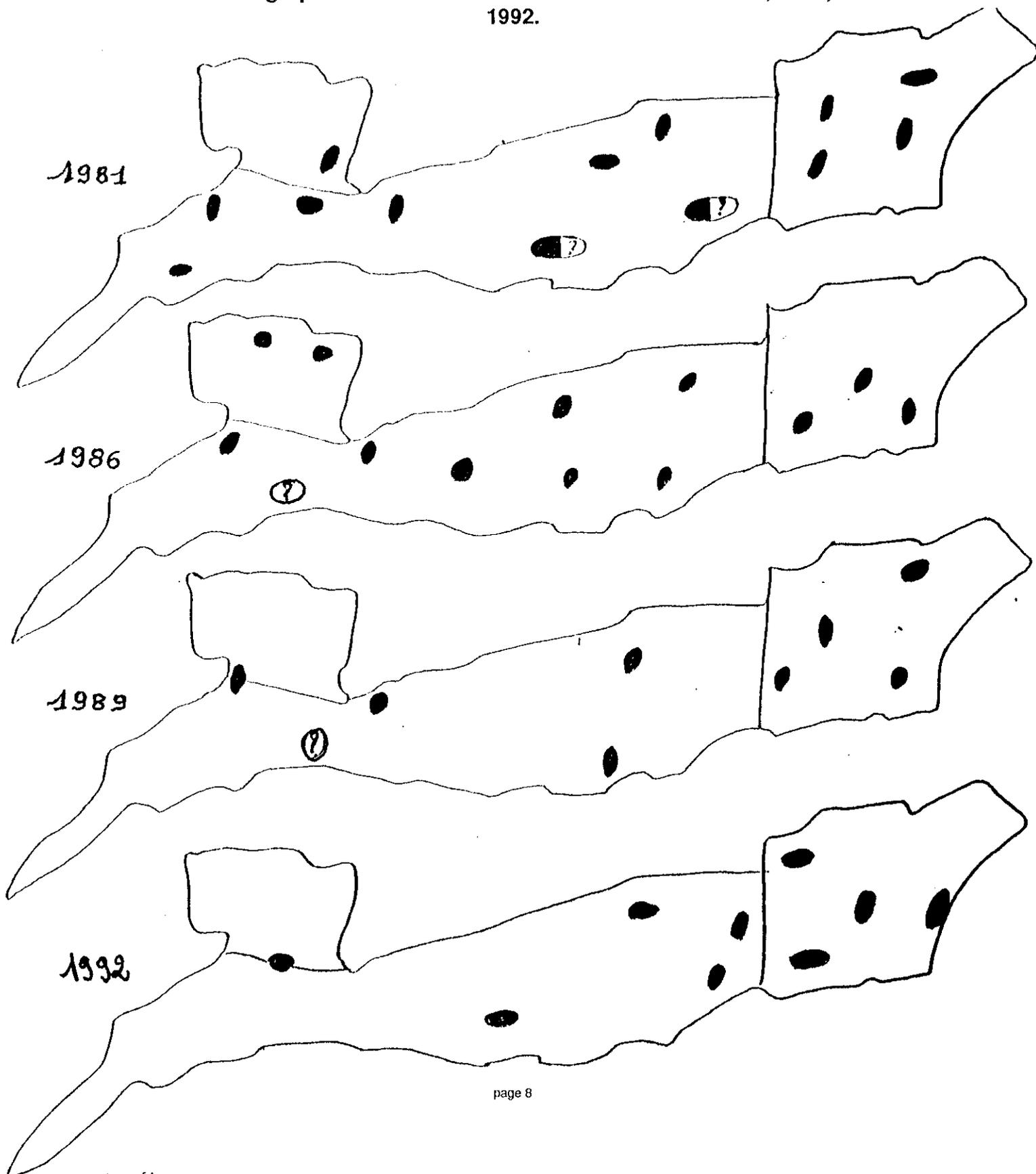
ANNEE	NOMBRE DE COUPLES
1981	9 à 11
1986	9 à 10
1989	4 à 5
1991	3
1992	5

Tableau 5 : Nombre de couples nicheurs de courlis cendré à Ladriennerie

ANNEE	NOMBRE DE COUPLES
1981	4
1986	3
1989	4
1991	3 à 5
1992	4

Aggravé par la sécheresse, l'abandon de la fauche alternée en damier à la Sangsurière nous semble responsable de la baisse des effectifs nicheurs (de 7 à 9 couples en 1981 à 4 à 5 couples en 1992).

Carte 2 : Cartographie des territoires de courlis cendré en 1981, 1986, 1989 et 1992.



Résultats de l'étude de la lande tourbeuse

Une première remarque globale doit être faite concernant le très faible nombre de contacts obtenus en 18 heures d'observation. Dans certains cas, la séance d'observation de trois heures a même été volontairement divisée en deux afin d'augmenter les chances de contact à un autre moment de la journée.

Nous avons distingué trois types de données :

- le simple survol de la zone qui n'a pas de valeur indicative concernant le milieu et qui n'a pas été repris par la suite,
- les comportements reproducteurs,
- les comportements trophiques.

Ces deux derniers types de données peuvent nous renseigner sur la qualité des différents milieux.

Première période : 23/04 - 04/05

1 - Zone en lande pure : 23 avril, de 16h à 19h ; vent = 3 ; soleil

* indices de reproduction :

- 1 locustelle tachetée chanteuse

2 - Zone fauchée : 24 avril, de 11h à 16h ; vent = 4 ; nuageux

* indices de reproduction :

- 1 alouette des champs chanteuse

* comportements alimentaires :

- 1 faucon hobereau
- 1 busard des roseaux mâle

3 - Zone rotovotée : 4 mai ; de 11h45 à 13h15, ciel bleu et vent nul puis de 18h30 à 20h, chaleur

* indices de reproduction

- 2 alouettes des champs chanteuses
- 1 bruant des roseaux chanteur

Deuxième période : après le 9 mai.

4 - Zone fauchée : 19 mai ; de 8h à 9h30, temps nuageux puis de 11h à 12h30, vent fort (4-6)

* indices de reproduction :

- 1 pipit farlouse chanteur
- 2 alouettes des champs chanteuses
- 1 bruant des roseaux chanteur
- 2 linottes mélodieuses chanteuses (dans un buisson au bord de la zone)
- 1 locustelle tachetée chanteuse

* comportements alimentaires :

- 1 couple de busard des roseaux chasse autour

5 - Zone rotovatée : 17 juin ; de 13h à 16h ; vent nul ; beau temps

* indices de reproduction :

- 1 alouette des champs chanteuse

6 - Zone de lande pure : 17 juin ; de 16 à 19h ; vent nul ; beau temps

* indices de reproduction :

- 2 bruants des roseaux chanteurs

Le nombre total de contacts significatifs est faible, aussi n'a-t'il pas été possible d'apprécier une réelle différence d'utilisation des divers types de milieu par les oiseaux. Ceci, en soi, n'est pas totalement négatif quant aux enseignements qu'on peut tirer de ces essais de gestion : des parcelles trop petites, isolées les unes des autres, ne permettent pas à beaucoup d'oiseaux de s'y installer.

Un autre handicap de l'étude est dû à l'ancienneté des interventions sur la lande : la différence entre chaque type de milieu s'est "estompée" et il serait vain d'en faire un bilan sûr. Toutefois, il apparaît que l'alouette des champs n'a pas été rencontrée dans les parcelles de lande pure, alors qu'elle l'a été dans tant les secteurs fauchés que les secteurs "rotovatés". Ceci n'est pas pour nous surprendre : l'alouette des champs est un oiseau des espaces ouverts, nus ou herbacés ; très commune, elle réagit très vite à l'ouverture du milieu. Il semble que les zones fauchées soient plus des zones de chasse pour les rapaces que les autres secteurs.

Il n'est malheureusement pas possible de dégager, pour les passereaux, une différence d'utilisation par les nicheurs. Mais d'autres observations ont montré que les bécassines des marais et sourde se posent préférentiellement sur les zones "rotovâtées".

Pour autant, il ne faut pas faire disparaître la lande : elle abrite le seul couple de busard des roseaux nicheur, c'est là que se trouvent les locustelles tachetées : il faut donc conserver une surface de lande conséquente, c'est ce qui fait l'originalité de la Sangsurière.

Mais la diminution du bruant des roseaux d'une part, et le constat, d'autre part, que deux couples de courlis cendrés avaient élu domicile à proximité directe de la zone laissée en lande, un sur une zone fauchée/pâturée, l'autre sur une zone "rotovâtée" plaide en faveur d'une ouverture partielle de la lande.

La jonction de parcelle fauchée/rotovâtée et de zones laissées en lande est très attractive pour les courlis, les bruants, les linottes.

En résumé, il faut ouvrir partiellement le milieu. Rien ne remet en cause le rythme qui avait été préconisé d'un retour cyclique au même endroit ouvert tous les 20 ans. Nous n'avons pas les moyens de décider si la fauche est préférable au passage du rotovator : chacune des deux techniques semble présenter ses avantages et ses inconvénients. Une seule certitude est qu'il faut enlever les végétaux coupés ou arrachés.

RESULTATS DES POINTS D'ECOUTE STOC

Huit points d'écoute sont sur la Sangsurière même (A1, A2, A7, A9 et A10, B2, B4 et B5), deux sur l'Anse de Catteville (A8 et B3) et un sur Ladriennerie (A3) (Debout 1991 et 1992).

Les points 1991 ont été recensés par J. Garrigue, ceux de 1992 par P. Leneveu.

Les écoutes des points de la série A ont été réalisées, tant en 1991 qu'en 1992, le 24 avril.

Ceux de la série B l'ont été le 14 juin 1991 et le 17 juin 1992

Les résultats (tableaux 6 et 7) montrent l'originalité de la Sangsurière par rapport au reste des marais de Carentan, en particulier, par une présence plus affirmée qu'ailleurs des espèces caractéristiques des landes : traquet pâtre, locustelle tachetée, bruant des roseaux, busards et courlis cendré. Le traquet tarier n'a pas été noté au cours des points d'écoute : il est, en effet, très rare dans le secteur Sangsurière-Ladriennerie, ce qui est probablement dû à la rareté des fossés.

De 1991 à 1992, les espèces de la liste B, les espèces les moins liées au marais, évoluent peu. Celles de la liste A se répartissent de façon assez claire en deux : celles qui progressent, alouette des champs et pipit farlouse, phénomène qui a eu lieu dans l'ensemble des marais, cette année (Debout 1992), et le vanneau qui progresse dans la réserve, en nombre de contacts, alors que ce nombre diminue dans l'ensemble des marais. Par contre, le nombre de contacts des autres espèces "A" diminue : c'est le cas de la bergeronnette flavéole et du phragmite des joncs alors que, pour ces deux espèces, le nombre de contacts augmente dans l'ensemble des marais. C'est encore plus net pour le bruant des roseaux qui était pourtant très abondant.

Tableau 7 : résultats 1991 et 1992 des 7 points de la série A

contacts	1991		1992	
	1 et 2	3 et 4	1 et 2	3 et 4
Liste A				
alouette des champs :	8		14	
vanneau :	6		8	16
pipit farlouse :	3		5	
bruant des roseaux :	5		1	
courlis cendré :	4	6	1	
bergeronnette flavéole :	5			
traquet pâtre :	2		1	
locustelle tachetée :	3			
phragmite joncs :	2		0	
colvert :	1			1
busard des roseaux :	1			
Liste B				
faisan :		1		
pigeon ramier :	1	2		1
coucou :	4		3	
troglodyte :	2		6	
accenteur :	1			
grive musicienne :	5		5	
merle :	6		2	
fauvette à tête noire :	1			
fauvette des jardins :			1	
pouillot véloce :	4		6	
pouillot fitis :	3		2	
grimpereau des jardins :	1			
pinson :	4		4	
linotte :	6+++		1	
moineau domestique :		+		
étourneau :	1			
pie bavarde :	1			
corneille :		20	2	10
Liste C				
busard sp. :		1		
crécerelle :		2		
bécassine des marais :		1		
goéland argenté :		2		
hir. de cheminée :		12		5+
hir. de rivage :				2

La **liste A** présente par ordre décroissant de fréquence les espèces liées au marais ; la **liste B** présente, par ordre systématique, les autres (celles dépendant tout aussi bien du bocage que du marais) ; la **liste C** donne les résultats pour les espèces qui n'ont pas fait l'objet de contacts de type 1 ou 2.

Tableau 8 : résultats 1991 et 1992 des 4 points de la série B :

contacts	1991		1992	
	1 et 2	3 et 4	1 et 2	3 et 4
Liste A				
alouette des champs :	8		14	
pipit farlouse :	4		7	1
alouette des champs :	3		8	
bruant des roseaux :	2			2
phragmite joncs :	2			
bergeronnette flavéole :	2			
locustelle tachetée :	1			
Liste B				
crécerelle :	1			
pigeon ramier :	1			
coucou :	1		0	
troglodyte :	3		2	
merle :	3		1	
grive musicienne :			5	
fauvette à tête noire :	2			
pouillot véloce :	3		5	
pouillot fitis :			2	
mésange bleue :	2			
mésange charbonnière :	1			
pinson :			1	
étourneau :				2
corneille :	2	7	2	1
Liste C				
goéland argenté :				+
martinet noir :				4
hir. de cheminée :				5
hirondelle de fenêtre :				3
chardonneret :		2		2
pie bavarde :				2

La **liste A** présente par ordre décroissant de fréquence les espèces liées au marais ; la **liste B** présente, par ordre systématique, les autres (celles dépendant tout aussi bien du bocage que du marais) ; la **liste C** donne les résultats pour les espèces qui n'ont pas fait l'objet de contacts de type 1 ou 2.

CONCLUSION

La tourbière et les prairies humides de la Sangsurière et de Ladriennerie sont des milieux qui évoluent vite, ils nécessitent une gestion active. Les expériences de gestion déjà menées et les aléas climatiques récents nous permettent de tirer quelques enseignements. Les oiseaux de la Sangsurière connaissent presque tous des diminutions d'effectifs nicheurs. Deux causes nous semblent l'expliquer :

- la sécheresse,
- la fermeture du milieu.

La sécheresse explique le déclin récent du vanneau huppé, de la bergeronnette flavéole, du phragmite des joncs, la disparition de la bécassine des marais. Rappelons qu'à l'anse de Catteville, la disparition du vanneau huppé a suivi de près les travaux d'hydraulique. En 1992, tout se passe comme si la Sangsurière n'avait pas autant profité des pluies de fin avril que le reste des marais : les migrateurs transsahariens qui ont progressé dans l'ensemble des marais ne l'ont pas fait à la Sangsurière (pourtant, les fossés étaient plus remplis fin avril et début mai que début mars). Ces pluies n'ont peut-être pas été suffisantes pour réhumecter le sol tourbeux, étant donné la position amont de la Sangsurière par rapport à l'ensemble des marais. Cette position aggrave, les effets de la sécheresse. L'absence d'un seuil qui pourrait très facilement être mis en place au passage du Gorget sous la départementale amplifie le problème. Le contrôle du niveau d'eau dans Ladriennerie pourrait être contrôlé, sans doute plus difficilement, par la mise en place d'un autre seuil en aval de la réserve.

La fermeture du milieu, due à l'abandon de la fauche alternée sur les prairies et la périphérie de la lande tourbeuse, est sans aucun doute responsable de la disparition du busard cendré, de la diminution du courlis cendré et du bruant des roseaux. Ce dernier affectionne un milieu mosaïque où alternent secteurs herbacés et secteurs plus hauts arbustifs, comme le montre la position des vingt nids découverts dans la lande tourbeuse peu dense, au pied de touffes de joncs ou, plus souvent, au pied d'une touffe de molinies adossée à des buissons de *Myrica*.

Ce type de milieu est remarquablement identique à celui décrit par Ghiot (1972) pour le bruant des roseaux à Genk en Belgique. Ces conclusions concordent avec celle de Ruivet (cité par Ghiot op. cit.) : le bruant des roseaux exige un tapis herbacé pour dissimuler son nid et de perchoirs soit pour accéder au nid, soit pour chanter.

En résumé, pour redresser la situation, des mesures simples et concrètes peuvent être prises :

- relèvement du niveau des nappes par la création d'un ou deux seuils sur le Gorget,

- limitation de l'extension du bois tourbeux,

- reprise de la fauche en damier sur la partie la plus périphérique de la lande tourbeuse de la Sangsurière, sur une profondeur de quelques dizaines de mètres ainsi que dans les prairies humides et à Ladriennerie. Dans la lande elle-même, nous avons, déjà en 1985, puis en 1989, préconisé une fauche alternée ou un étrépage (Herremans 1980) de bandes de cinq mètres de large tous les cent mètres (carte 3). Cette rotation sur vingt ans, est considérée comme satisfaisante en d'autres sites (Vanden Berghen 1952, cité par Herremans op. cit.). Il semble souhaitable de poursuivre les deux modes d'intervention testés jusqu'ici : fauchage et passage du rotovator. On ne peut que regretter l'abandon des essais, avant même de savoir quelles conséquences ils pouvaient avoir.

De plus, un pâturage très extensif, tel qu'il est actuellement pratiqué, est tout à fait compatible avec la préservation du milieu.

Carte 3 : Modalités de gestion de la réserve.

secteur 1a :

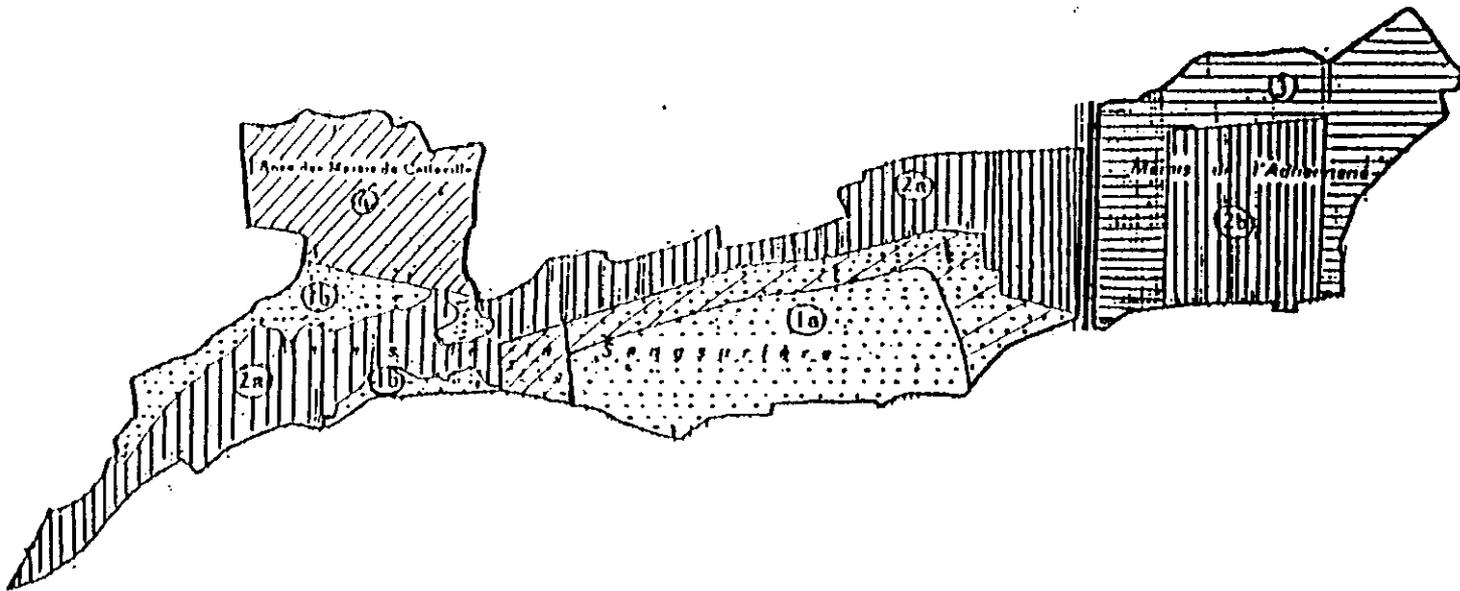
- zone centrale : fauche de bandes de 5m. de large tous les 100 m.
- zone externe : fauche en damiers alternés tous les deux ans.

secteur 1b :

limitation des saulaies dans leurs limites actuelles

secteur 2a et 2b :

- fauche en damiers alternés tous les deux ans.



Références :

Debout, G. (1989) - Avifaune des Marais de la sangsurière et de Ladriennerie. GONm. Conseil général et DDAF de la Manche. Rapport dactylographié, 31 pages.

Debout, G. (1991) - Suivi des populations nicheuses dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin : résultats 1991. GONm. PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, 66 pages.

Debout, G. (1992) - Suivi des populations nicheuses dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Résultats 1992 : les passereaux. GONm. PNR des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapport dactylographié, 40 pages.

Ghiot, C. (1972) - Etude de la végétation et des sites de nidification du bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* dans une parcelle-témoin de la Réserve de Genk. Naturalistes Belges. 58 (8) : 421-437.

Herremans, J.P. (1980) - A propos de mesures de conservation et de régénération d'une lande tourbeuse à *Erica tetralix*. Naturalistes Belges, 61 (10-11), 255-258.